

LORS DES FORMATIONS : VOS DROITS ET VOS ENGAGEMENTS

Vos droits en tant que stagiaire

En participant à une formation du Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours, vous bénéficiez :

- d'une information claire sur les objectifs et le déroulement de votre formation ;
- d'un accueil et d'un accompagnement adaptés ;
- d'une pédagogie respectueuse des différents niveaux et expériences ;
- d'un environnement favorisant les échanges et l'apprentissage ;
- de la possibilité d'exprimer vos besoins, remarques ou difficultés.

Chaque participant est considéré comme un acteur à part entière de son parcours de formation.

Vos engagements

Afin de garantir de bonnes conditions de formation pour tous, nous vous invitons à :

- respecter les horaires et les règles de fonctionnement annoncées ;
- participer activement aux activités proposées ;
- adopter une attitude respectueuse envers les autres participants et le formateur ;
- respecter les locaux, équipements et matériels mis à disposition ;
- préserver la confidentialité des informations professionnelles échangées.

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'organisme de formation précise les règles applicables pendant les formations.

Il est transmis avec votre livret d'accueil ou accessible selon les modalités précisées par l'organisme.

Il concerne notamment :

- les règles d'hygiène et de sécurité ;
- les comportements attendus ;
- les mesures applicables en cas de non-respect des règles.

Ce que vous pouvez attendre de votre formateur

Votre formateur s'engage à :

- préparer une formation conforme aux objectifs annoncés ;
- favoriser la participation et les échanges ;
- respecter les différents profils des participants ;
- répondre aux questions dans la mesure de ses compétences ;
- créer un climat propice à l'apprentissage.

Bon à savoir

La formation est un temps d'échange : osez questionner, expérimenter et partager vos pratiques. C'est souvent à travers les échanges entre professionnels que naissent les meilleures idées.

NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ QUALIOPi

Une démarche d'amélioration continue

Le Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours est engagé dans une démarche qualité visant à garantir la pertinence et l'efficacité de ses actions de formation.

Notre certification Qualiopi atteste de notre engagement à respecter les exigences du Référentiel National Qualité applicable aux organismes de formation.

Cette démarche nous conduit à améliorer régulièrement nos pratiques afin de répondre au mieux aux attentes des entreprises et des participants.

Nos engagements qualité

Nous veillons notamment à :

- proposer des formations répondant aux besoins identifiés des professionnels ;
- définir clairement les objectifs et contenus pédagogiques ;
- mobiliser des formateurs compétents et expérimentés ;
- adapter nos méthodes aux publics accueillis ;
- recueillir et analyser les appréciations des participants ;
- mettre en place des actions d'amélioration lorsque cela est nécessaire.

Votre participation à notre démarche qualité

Votre avis est essentiel pour nous permettre de progresser.

À l'issue de chaque formation, nous vous proposons de partager votre retour sur :

- la qualité de l'animation ;
- l'organisation ;
- les contenus proposés ;
- les moyens pédagogiques utilisés ;
- l'atteinte des objectifs.

Vos remarques contribuent directement à l'évolution de nos formations.

Bon à savoir

La qualité d'une formation se construit avec tous les acteurs : l'organisme, le formateur, l'entreprise commanditaire et chaque participant.

PROTECTION DE VOS DONNÉES ET TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Protection de vos données personnelles

Dans le cadre de ses activités de formation, le Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours collecte et utilise certaines informations personnelles nécessaires à la gestion administrative et pédagogique des formations.

Ces données sont utilisées uniquement dans le cadre prévu et conformément à la réglementation applicable, notamment au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Elles peuvent concerner notamment :

- votre identité et vos coordonnées ;
- les informations nécessaires au suivi administratif de votre formation ;
- les éléments permettant d'assurer votre accompagnement.

Vous disposez de droits concernant vos données personnelles, notamment un droit d'accès, de rectification et, dans certains cas, de suppression.

Pour toute question relative à vos données personnelles, vous pouvez contacter l'équipe du Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours.

Vos remarques et réclamations

Votre satisfaction est une priorité.

Si vous rencontrez une difficulté ou si vous souhaitez nous faire part d'une remarque concernant une formation, vous pouvez nous contacter.

Toute réclamation est prise en compte avec attention afin d'apporter une réponse adaptée et d'améliorer nos pratiques.

Une réclamation peut concerner notamment :

- l'organisation de la formation ;
- les conditions d'accueil ;
- les contenus pédagogiques ;
- l'animation ;
- les relations avec l'organisme.

Chaque situation est étudiée de manière individuelle dans un objectif d'écoute et d'amélioration continue.

Comment nous faire part d'une difficulté ?

Vous pouvez contacter notre référente formation : Alice MOTTET-LOVAGLIO

Téléphone : 07 72 15 13 57

E-mail : amottet@poleagro42.com

Nous nous engageons à apporter une réponse dans les meilleurs délais.